



E-FORMACTION – CS 10306 33 Quai Arloing – 69 337 LYON Cedex 09 – E-mail : f.expilly@eformaction.fr – Tél. : 06 23 00 11 20

Devenir référent handicap en organisme de formation

Version Mise à jour le : 31/01/2024

FORMATION EN PRESENTIEL ou À DISTANCE

Durée : 14 heures

Dates : à définir

Profils des apprenants :

Cette formation est destinée aux référents handicap en organisme de formation appelés à accompagner les formateurs et les apprenants dans la réponse aux situations de handicap en formation.

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous consulter pour tout aménagement de parcours.

Prérequis :

- Maîtrise de Word, Excel, navigation sur Internet
- Avoir une expérience dans la formation professionnelle

Délais d'accès :

La durée estimée entre la demande et le début de la formation est variable entre 11 jours et 3 mois en fonction de la demande et des modalités de prises en charge.

Objectif Global :

Cette formation vise à aider les référents handicap à comprendre les lois sur le handicap en formation pour adultes et à développer une stratégie pour soutenir les apprenants en situation de handicap rencontrant des difficultés d'apprentissage.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation l'apprenant aura acquis les compétences nécessaires pour :

- Identifier les missions du référent handicap en lien avec les exigences du référentiel Qualiopi et les besoins de l'organisme de formation
- Accompagner les formateurs dans leurs pratiques face aux situations de handicap
- Mobiliser les ressources matérielles, pédagogiques et organisationnelles nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques liés à un handicap identifié
- Concevoir une stratégie globale de prévention et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap

Contenu de la formation :

Cadre Législatif et Réglementaire :

- Loi Handicap de 2005, Convention Internationale relative aux droits des personnes handicapées de 2010.
- Notions de situation de handicap, d'accessibilité, d'aménagement raisonnable.
- Loi Avenir de 2018 et référentiel national qualité Qualiopi.
- Responsabilités et missions du référent handicap.
- Exigences de Qualiopi en lien avec le handicap et les preuves nécessaires.

Typologies des Handicaps :

- Handicap physique ou sensoriel.
- Troubles neurodéveloppementaux : déficiences intellectuelles, troubles spécifiques du langage et des apprentissages (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie), TDAH, TSA.
- Handicap psychique.
- Maladies chroniques.

Stratégie de Prévention et de Remédiation des Difficultés d'Apprentissage :

- Conception de formations incluant des dispositifs de prévention adaptés.
- Animation de formations avec des aménagements spécifiques en fonction des besoins identifiés.
- Évaluation et capitalisation des aménagements pour remédier aux difficultés post-formation.

Responsabilités de l'Organisme de Formation :

- Mise en place d'une stratégie globale de prévention et de remédiation, de la conception à l'évaluation, pour répondre aux besoins des apprenants en situation de handicap.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les méthodes utilisées sont principalement actives, permettant de placer chaque apprenant au cœur de sa formation. L'approche facilite la prise de conscience par les différents exercices d'application.

Un test de positionnement est effectué avant l'entrée en formation afin d'individualiser le parcours de formation en fonction du niveau de connaissances et d'expérience professionnelle.

Modalités pédagogiques :

Présentiel ou à distance

Moyens pédagogiques et techniques :

Les apprenants auront à leur disposition :

Modules de formation en e-learning, des capsules, vidéos, documents PDF , quiz, exercices d'application et études de cas.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation porte sur deux niveaux :

Niveau 1 : L'évaluation de la satisfaction des apprenants est mesurée en fin de formation à l'aide d'un questionnaire d'évaluation à chaud.

Niveau 2 : La formation comporte des évaluations formatives tout au long de la session. À l'issue de la formation, une synthèse orale des résultats sera proposée aux apprenants pour qu'ils puissent identifier leurs points forts et leurs axes de progrès.

Articulation de la formation :

Accueil et présentation des participants et de la formation

Ice breaker

Etude de cas : Reconnaître les missions du référent handicap

Exposé interactif : Les exigences QUALIOPI en matière de handicap et la fonction de référent handicap

Brainstorming : La sphère de responsabilité du référent handicap en organisme de formation

Exposé interactif : Les typologies de handicaps les plus souvent rencontrés en formation pour adultes, pour être capable de conseiller les formateurs dans les situations complexes

Travail en sous-groupe, étude de cas à partir d'une situation vécue par les apprenants ou simulée : récolter les stratégies de remédiation des formateurs, les coordonner tout au long des parcours de formation des apprenants en situation de handicap, et faciliter le retour sur expérience pour capitaliser les démarches mises en œuvre

Restitution et analyse des propositions

Feedback et échanges

Discussion finale, questions, et partage d'expériences.

Évaluation de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence à signer tout au long de la formation
- Quiz de synthèse
- Exercices d'application
- Mises en situation professionnelle
- Évaluation des acquis de la formation et des objectifs pédagogiques
- Formulaire d'évaluation de la satisfaction de la formation

Intervenants :

Christelle COVILLE,

Titre professionnel « Formateur Professionnel d'Adultes »

Diplôme Universitaire Handicap : Pratiques et Recherches

Diplôme Universitaire Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages

Licence en Sciences de l'Éducation

Contact :

Fabio QUAINI

f.quaini@eformation.fr

07 85 54 42 97

Tarif :

Prix net de taxe : 600 € par apprenant pour l'ensemble de la formation